

Tous les pays de l'OCDE ont mis en place des programmes de vaccination reposant sur leur interprétation des risques et des avantages de chaque vaccin. Les graphiques 8.34 et 8.35 montrent que, dans l'ensemble, les taux de vaccination des enfants contre la rougeole et le DTC (diphtérie, tétanos et coqueluche) sont élevés dans les pays de l'OCDE. En moyenne, 95 % des enfants sont vaccinés contre le DTC, et 94 % contre la rougeole conformément aux calendriers nationaux de vaccination. Il n'y a qu'en Indonésie, en Autriche, au Mexique, en Inde et en Afrique du Sud que les taux de vaccination contre le DTC sont inférieurs à 90 %. Les taux de vaccination contre la rougeole sont inférieurs à 90 % au Danemark, en France, au Mexique, en Indonésie, en Autriche, en Inde et en Afrique du Sud.

Tandis que les taux de couverture nationale sont élevés dans de nombreux pays, des parties de la population restent exposées à certaines maladies. Par exemple, les États-Unis ont déclaré 189 cas de rougeole entre le 1^{er} janvier et le 19 septembre 2015. La plupart des 178 personnes qui ont contracté la rougeole étaient semble-t-il victimes d'une épidémie ayant son origine dans un parc de loisirs en Californie. Le Centers for Disease Control and Prevention a déclaré que la plupart des cas de rougeole déclarés en 2015 concernaient des personnes non vaccinées. L'année précédente, plus de 650 cas de rougeole ont été déclarés aux États-Unis, chiffre le plus élevé depuis la documentation (en 2000) de l'élimination de cette maladie. Bon nombre de ces cas étaient associés à une importante épidémie dont l'origine se situe aux Philippines (Centers for Disease Control and Prevention, 2015). En juillet 2015, les États-Unis ont déclaré le premier décès dû à la rougeole depuis 2003 (Washington State Department of Health, 2015).

Certaines régions d'Europe ont recensé de nombreux cas de rougeole. De mars 2014 à juin 2015, plus de 4 000 cas ont été déclarés dans 30 pays. Plus de la moitié de ces cas ont été recensés en Allemagne et plus de 400 cas en Italie. Le décès dû à la rougeole d'un nourrisson de 18 mois a été déclaré en février 2015 en Allemagne. Les cas observés en Europe concernaient en majorité des personnes non vaccinées (Centre européen de prévention et de contrôle des maladies, 2015). Des programmes de rattrapage chez les enfants plus âgés peuvent être nécessaires pour éviter ou pour répondre à des épidémies de rougeole. Une telle campagne a été menée au Royaume-Uni en 2013.

Le graphique 8.36 présente le pourcentage d'enfants âgés d'un an qui sont vaccinés contre l'hépatite B. Le virus de l'hépatite B se transmet par contact avec du sang ou des fluides corporels d'une personne infectée. Une petite proportion des infections devient chronique, et ces personnes ont un risque élevé de décès par cancer ou cirrhose du foie. Un vaccin est disponible depuis 1982 et est considéré comme efficace à 95 % pour prévenir l'infection et ses conséquences chroniques. Comme une proportion élevée des infections chroniques est contractée dans la petite enfance, l'OMS recommande que tous les enfants reçoivent leur première dose du vaccin contre l'hépatite B au plus tôt après la naissance, de préférence dans les 24 heures (OMS, 2015).

La plupart des pays ont suivi la recommandation de l'OMS d'intégrer le vaccin de l'hépatite B dans les programmes nationaux de vaccination des enfants. Dans les pays de l'OCDE, la couverture moyenne de la vaccination contre l'hépatite B des enfants âgés d'un an est de 92 %. Dans des pays comme la Chine, la République tchèque et la Corée, elle atteint 99 %. Toutefois, un certain nombre de pays n'imposent pas actuellement que les enfants soient vaccinés, et par conséquent leurs taux de vaccination sont nettement inférieurs à ceux des autres pays. Au Danemark, au Royaume-Uni et en Suède, par exemple, la vaccination contre l'hépatite B ne fait pas partie du programme national de vaccination des enfants et n'est recommandée que pour certains groupes à risque comme les enfants dont la mère est infectée par le virus de l'hépatite B. Les autres pays de l'OCDE qui n'intègrent pas le vaccin contre l'hépatite B dans leurs programmes de vaccination infantile sont l'Islande, la Finlande, la Hongrie, le Japon, la Slovaquie et la Suisse. Au Canada, toutes les juridictions ne vaccinent pas les enfants contre l'hépatite B ; quelques-unes le font à l'âge scolaire.

Définition et comparabilité

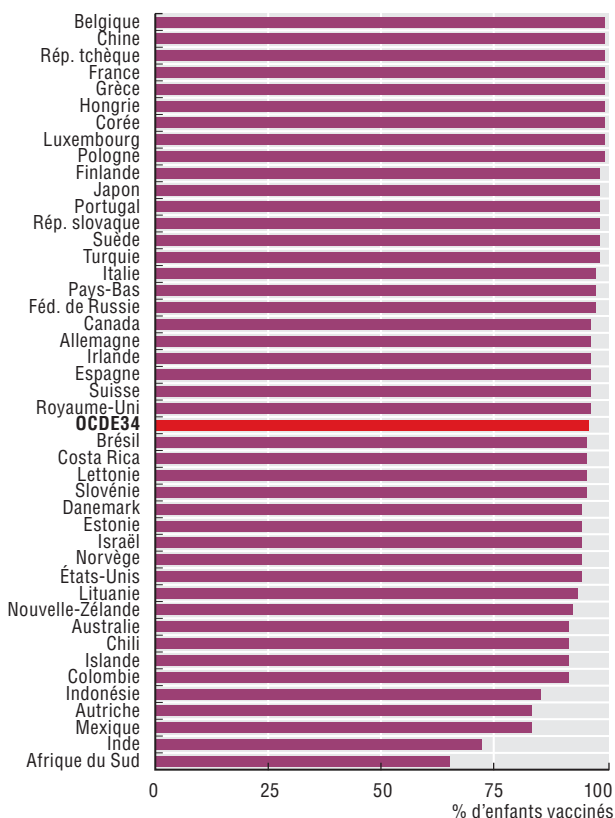
Les taux de vaccination reflètent le pourcentage d'enfants qui reçoivent la vaccination considérée dans le délai recommandé. L'âge de l'immunisation complète varie d'un pays à l'autre en fonction des différents calendriers de vaccination. Dans les pays qui recommandent une première dose de vaccin après l'âge d'un an, l'indicateur est calculé comme la proportion d'enfants de moins de deux ans qui ont été vaccinés. Ainsi, ces indicateurs sont fondés sur les politiques réellement en place dans un pays donné.

Certains pays administrent des vaccins combinés (par exemple le DTC contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche), et d'autres préfèrent les administrer séparément. Certains pays évaluent les taux de vaccination sur la base d'enquêtes et d'autres d'après des données sur les consultations, ce qui peut influencer sur les résultats.

Références

- Centers for Disease Control and Prevention (2015), *Measles Cases and Outbreaks*, disponible sur : www.cdc.gov/measles/cases-outbreaks.html (consulté le 12/10/2015).
- Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (2015), « Surveillance Report: Measles and Rubella Monitoring », juillet 2015.
- Washington State Department of Health (2015), « Measles led to death of Clallam Co. woman; first in US in a dozen years », www.doh.wa.gov/Newsroom/2015NewsReleases/15119WAMeaslesRelatedDeath.
- OMS (2015), « Hépatite B », *Aide-mémoire n° 204*, OMS, Genève.

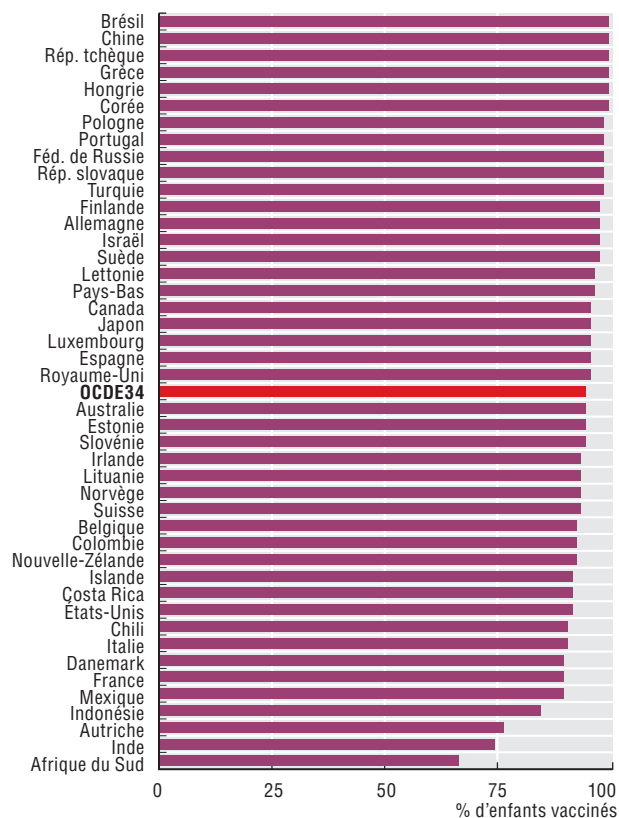
8.34. Vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche des enfants âgés de 1 an, 2013



Source : OMS/UNICEF.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933282159>

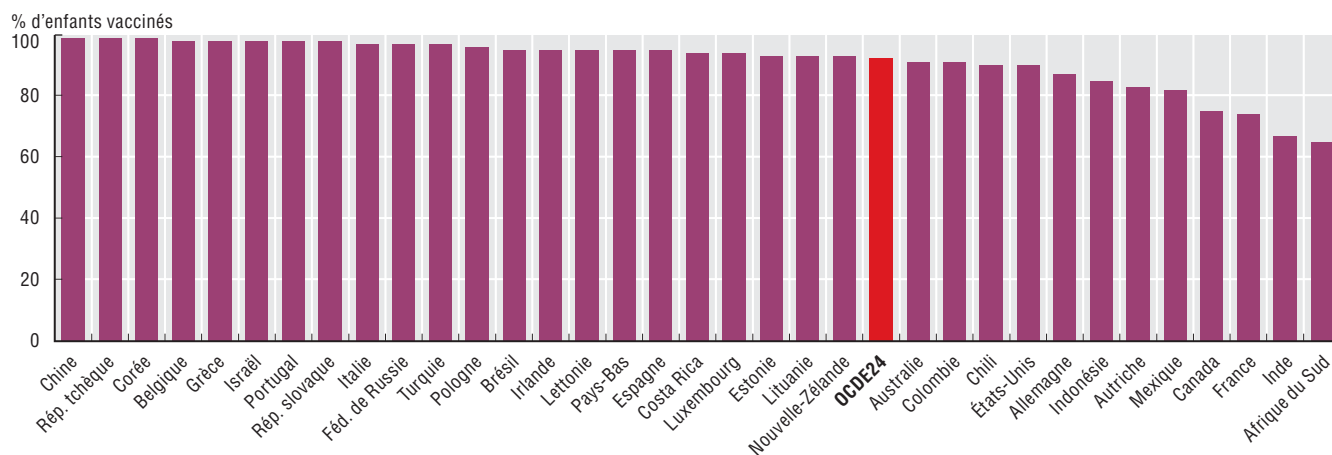
8.35. Vaccination contre la rougeole des enfants âgés de 1 an, 2013



Source : OMS/UNICEF.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933282159>

8.36. Vaccination contre l'hépatite B des enfants âgés de 1 an, 2013



Source : OMS/UNICEF.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933282159>

Informations sur les données concernant Israël : <http://oe.cd/israel-disclaimer>



Extrait de :
Health at a Glance 2015
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/health_glance-2015-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2015), « Programmes de vaccination des enfants », dans *Health at a Glance 2015 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/health_glance-2015-56-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.